



Mairie de SURY-PRES-LERE

LA MOTTE - B.P 19

18240 SURY PRES LERE

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Sury-Près-Léré
se réunira, en séance ordinaire le 23 juillet 2020, à 19 heures 00.

Objet de la réunion

A la salle des fêtes de Sury Près Léré

Ordre du jour :

- Choix des entreprises pour la construction de la halle couverte,
- Illuminations de Noël,
- Vente d'un terrain,
- Convention avec la SAFER,
- Natura 2000,
- Comité des fêtes,
- Projet aire de jeux,
- Demande de subventions,
- Questions diverses.

Fait à Sury-Près-Léré, le 15 juillet 2020

Le Maire
P. Vigier